

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue le **mardi 4 octobre 2016** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire  
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1  
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2  
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3 s'est excusé  
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4  
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5 est absent  
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

**157-2016 ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
  - 6.1 Autorisation de paiement pour les travaux de la Route 125, financé par la TECQ 2014-2018.
  - 6.2 Paiement de la retenue finale de 5 %- à Latendresse Asphalte Inc.
  - 6.3 Achat de papeterie chez Infotech
- 7. RÉGLEMENTATION**
  - 7.1 Avis de motion du règlement déléguant le pouvoir de former tout comité de sélection nécessaire lors d'appel d'offres
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
  - 8.1 Présentation et approbation des comptes
  - 8.2 Modification et dépôt du rapport budgétaire au 30 septembre 2016
- 9. VARIA**
  - 9.1 CCI Montcalm-Déjeuner-conférence avec David Heurtel-45 \$
  - 9.2 CCI Montcalm-Souper tournant de la CCI Montcalm-45 \$
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**158-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

**159-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Charles Smith, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du mardi 4 octobre 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**160-2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 6 SEPTEMBRE 2016**

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Charles Smith, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**161-2016 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES  
DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

**162-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**163-2016 9306.1380 QUÉBEC INC.-FACTURE**

Il est proposé par Monsieur Jean Bélanger, et résolu à l'unanimité par les conseillers de Saint-Roch-Ouest;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement pour la facture de la compagnie 9306.1380 QUÉBEC INC. pour les travaux faits sur la Route 125 durant le mois d'août 2016, pour un montant total de 137 231,81 \$ taxes incluses. La somme sera financée par le programme de la TECQ 2014-2018.

**164-2016 PAIEMENT DE LA RETENUE FINALE DE 5 %**

**Considérant** qu'en date du 29 septembre 2016, M. Patrick Charron, ingénieur, recommande le paiement de la retenue finale à Latendresse Asphalte Inc. pour les travaux exécutés par l'entrepreneur sur le rang de la Rivière Sud en 2015;

**Considérant** qu'il y a lieu d'autoriser le paiement final de 4 940,56 \$ représentant la retenue de garantie pour ces travaux;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Duval, et résolu à l'unanimité par les conseillers de Saint-Roch-Ouest d'accepter les travaux exécutés en 2015 par l'entrepreneur Latendresse Asphalte Inc. concernant les travaux sur le rang de la Rivière Sud et d'autoriser le paiement de la retenue de garantie de 4 940,56 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur.

**Adoptée à l'unanimité**

**165-2016 PAPETERIE INFOTECH**

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, d'autoriser un montant de 340 \$ plus taxes pour l'achat de 500 comptes de taxes et de 500 reçus et/ou avis de rappel.

**166-2016 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 120-2016 DÉLÉGUANT A LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE LE POUVOIR DE FORMER DES  
COMITÉS DE SÉLECTION**

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Charles Smith déléguant à la directrice générale le pouvoir de former des comités de sélection.

**167-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 3 475,97 \$ et les chèques émis pour le mois d'octobre 2016 du # 7252 au # 7287 totalisant 190 760,68 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

**ADOPTÉE****168-2016 MODIFICATION ET DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2016**

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les modifications au budget selon la liste présentée au conseil.

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport budgétaire en date du 30 septembre 2016.

	Réalisations 2016	Réalisations 2015	Budget 2016
<b><u>Revenus</u></b>			
Taxes sur la valeur foncière	364 440,37	368 099,73	364 871,00
Taxes sur une autre base	3 782,50	3 782,51	3 783,00
Compensations tenant lieu de taxes	127,95	-	1 300,00
Transferts	21 672,59	40 469,76	43 500,00
Services rendus	6 424,55	12 842,50	3 650,00
Imposition de droits	5 603,00	2 372,00	5 300,00
Amendes et pénalités	3 347,84	4 931,01	4 998,00
Intérêts	735,08	(4 065,15)	5 000,00
Autres revenus	1 995,00	1 685,23	1 000,00
Transferts			
	<b>408 128,88</b>	<b>430 117,59</b>	<b>433 402,00</b>
<b><u>Charges</u></b>			
Administration générale	112 490,73	105 425,58	155 584,00
Sécurité publique	56 314,57	55 410,52	85 227,00
Transport	69 186,81	93 257,52	112 663,00
Hygiène du milieu	11 827,87	12 542,25	28 704,00
Aménagement, urbanisme et développement	11 695,83	10 860,05	14 016,00
Loisirs et culture	43 729,75	43 521,20	36 748,00
Frais de financement	376,21	404,45	460,00
	<b>305 621,77</b>	<b>321 421,57</b>	<b>433 402,00</b>
<b><u>Conciliation à des fins fiscales</u></b>			
Affectations	-	-	-
Immobilisations	-	-	-
Total des conciliation à des fins fiscales	-	-	-
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fin fiscales	<b>102 507,11</b>	<b>108 696,02</b>	<b>-</b>

**169-2016 VARIA**

**1. DÉJEUNER-CONFÉRENCE**

Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire participe au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce et d'Industrie de la MRC de Montcalm, qui aura lieu, le jeudi 13 octobre 2016 à Rawdon.

Que les frais d'inscription au coût de 45 \$, soient payés directement par la municipalité.

**2. SOUPER TOURNANT DE LA CCI MONTCALM**

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire participe au souper tournant de la Chambre de commerce et d'Industrie de la MRC de Montcalm, qui aura lieu, le mercredi 23 novembre 2016 à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Que les frais d'inscription au coût de 45 \$, soient payés directement par la municipalité.

**170-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 21 h 15.

---

Mario Racette  
Maire

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale

**171-2016 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 167-2016, lesquelles s'élèvent à 194 236,65 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale